

PLU de Chénas : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 18 octobre 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Chénas (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 7 septembre 2023. Il délimite 81 zones, dont 9 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 18 octobre 2023.

- Le PLU de Chénas s'applique dans sa version du 7 septembre 2023.
- Il délimite 81 zones : 9 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 53 agricoles (A) et 18 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Chénas occupe le rang 70 par le nombre de zones délimitées : 24 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 21 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Chénas depuis 2013, pour 25 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	81 zones
Zones urbaines (U)	9 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	53 zones
Zones naturelles (N)	18 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CHENAS
Version du	7 septembre 2023
Partition GPU	DU_69053
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_69053/e100e7cfa819e4a08a20345d0b20d12d/69053_reglement_20230907.pdf

Les risques naturels et technologiques à Chénas

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	7 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er mai 1983
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/chenas-69053>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Ua, Ub, Ue, Uh, Ui

Nomenclature des zones à urbaniser

AU

Situation administrative

Code INSEE

69053

Code postal

69840

Intercommunalité

CC Saône-Beaujolais

Département

Rhône

Région

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

81 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

81 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

81 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Fleurie (2,3 km)

110 zones

Émeringes (2,7 km)

17 zones

Juliéna (3,7 km)

42 zones

Jullié (4,7 km)

34 zones

Lancié (4,8 km)

44 zones

Villié-Morgon (6,8 km)

177 zones

Corcelles-en-Beaujolais (6,9 km)

42 zones

Régnié-Durette (8,3 km)

72 zones

Lantignié (9,3 km)

118 zones

Cercié (10,3 km)

63 zones

Saint-Lager (11,6 km)

77 zones

Quincié-en-Beaujolais (13,4 km)

168 zones

Odenas (14,3 km)

47 zones

Charentay (14,8 km)

55 zones

Marchampt (16,2 km)

38 zones

Dracé (8,4 km)

36 zones

Saint-Étienne-la-Varenne (16,7 km)

37 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/chenas-69053>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.